

■ **A.R.T. (Association pour la Récupération et le Travail)**, Le Locle, CH-645-1009815-0, contribuer à la protection de l'environnement par des activités de recyclage et apporter une aide, en procurant du travail aux personnes connaissant des difficultés sur le marché du travail. (FOSC du 13.03.2003, p. 9). Statuts modifiés le 06.12.2004 sur un point non soumis à publication. Bernet Willy, de la Reussille Denis et Kurth Laurent ne sont plus membres du comité; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux avec le directeur a été conférée à Droguett Lazo Marcelo Jaime, du et au Locle, Fierloni Fabio, d'Italie, à Neuchâtel, Thévenaz Eric Charles, de Bullet, à Villiers, et Weil Michel, de et à Couvet, membres du comité. Forestier Jor-ys, directeur, signe désormais individuellement.

Journal no 467 du 15.02.2005

(02711994 / CH-645.1.009.815-0)